

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 9 juillet 2021 et sur demande de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (SCP), le Préfet du Var a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à :

➤ l'institution d'une servitude administrative conférant le droit d'établir à demeure, en vue de l'irrigation, une canalisation souterraine, nécessaire à la rénovation des antennes n°3 et 6 du réseau des Martins Mesclans, sur le territoire de la commune de La Crau.

L'établissement de la canalisation s'inscrit dans le programme de rénovation des réseaux de la SCP de Toulon Est : réseau des Martins Mesclans. La rénovation des antennes n°3 et 6 constitue la troisième tranche de travaux. L'antenne n°5 ayant été rénovée sur la période 2011-2012 et l'antenne n°4 sur la période 2015-2016. Les propriétaires concernés par l'institution de cette servitude ont droit à réparation du préjudice causé par son établissement et par toutes les sujétions pouvant en découler.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est la SCP – Direction du développement – Service maîtrise d'ouvrage – Le Tholonet – CS 70064 – 13182 Aix-en-Provence cedex 5.

Le commissaire enquêteur est Mme Isabelle ESTIVALS. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

La commune concernée par l'enquête est : La Crau.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de La Crau.

L'enquête se tiendra du lundi 6 septembre 2021 au mardi 21 septembre 2021 inclus, soit 16 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr> (icône *enquêtes publiques en bas de la page d'accueil* / rubrique *enquêtes publiques en cours hors ICPE*).

- sur support papier, en mairie de La Crau. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieu d'enquête	Jours	Heures
Mairie de La Crau Service urbanisme (2 ^e étage) Bld de la République 83260 La Crau	Du lundi au vendredi	8h à 12h
		13h30 à 17h

- sur un poste informatique au siège de l'enquête aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel, transmis au commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

scplacrau-epvar@administrations83.net .

Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site internet :

<http://www.var.gouv.fr/la-crau-institution-d-une-servitude-de-passage-de-a9933.html> .

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Mairie de La Crau Salle des Mariages (rdc) Bld de la République 83260 La Crau	lundi 6 septembre 2021	9h30 à 12h
	mercredi 15 septembre 2021	9h à 12h
	mardi 21 septembre 2021	13h30 à 17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de La Crau, à la SCP, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire : SCP – Direction du développement – Service maîtrise d'ouvrage – Le Tholonet – CS 70064 – 13182 Aix-en-Provence cedex 5 ou bien en écrivant à l'adresse courriel suivante : mathilde.dubois@canal-de-provence.com .